

Les enjeux de la fusion imprévue des Chambres de commerce

Au 1^{er} janvier 2017, les CCI d'Amiens, de l'Oise et de l'Aisne rejoignent celles du Nord - Pas-de-Calais. En ordre dispersé face à un bloc soudé mais transparent et ouvert.

LES FAITS

► Les CCIR (Chambres de commerce et d'industrie de région) du Nord - Pas-de-Calais et de Picardie fusionnent au 1^{er} janvier 2017 pour former la CCIR Hauts-de-France.

► Celle-ci comptera 120 élus : 86 pour le Nord - Pas-de-Calais, répartis au sein de quatre CCI locales (sans autonomie juridique) ; 34 pour la Picardie, dans trois CCI territoriales (autonomes juridiquement).

Comment donc va s'opérer la fusion des trois Chambres de commerces et d'industrie (CCI) picardes avec celle du Nord-Pas-de-Calais ? Vu d'Amiens, Beauvais ou Saint-Quentin, le déséquilibre - le retard ? - est flagrant, voire inquiétant.

D'une part, les CCI du Nord-Pas-de-Calais ont réalisé un énorme travail de fusion, passant de treize à quatre (Grand-Lille, Artois, Hainaut, Littoral) entre 2007 et 2016.

D'autre part, elles ont mis de l'ordre dans leurs activités, regroupant quelque 400 actions diverses et variées, en cinq lignes métiers centrées sur l'entreprise.

Et pour couronner le tout, ces quatre CCI restantes ont accepté de perdre leur autonomie juridique au 1^{er} janvier 2017, pour fusionner au sein de la CCIR (Chambre de commerce et d'industrie régionale) Hauts-de-France dont elles ne seront plus que des agences. Tandis que les trois CCI picardes, ont décidé de garder leur autonomie juridique.

Deux statuts différents, c'est « inquiétant »

Bref, le président de la future CCI Hauts-de-France se retrouvera à la tête d'une institution où il agira en direct de Lille à Valenciennes en passant par Dunkerque, Arras, Lens et Béthune. Et trois CCI indépendantes, dans la Somme, l'Aisne et l'Oise. Le scénario idéal pour laisser les petits villages gaulois faire leurs petites affaires dans leur coin en passant à côté des grands enjeux.

Vu de Lille, l'histoire est différente. Philippe Hourdain est le



président de la CCI Grand-Lille (issue en 2007 de la fusion des CCI Armentières/Hazebrouck, Douai, Lille métropole et Saint Omer/Saint-Pol-sur-Ternoise). Il devrait succéder à Philippe Vasseur à la tête de la CCIR Nord de France et est le candidat de tous les nordistes à la présidence de la CCI Hauts-de-France. « Ce qui nous inquiète le plus, c'est qu'il va y avoir deux statuts : d'un côté, nos quatre CCI locales et de l'autre, les trois CCI territoriales de Picardie. Chacun devra oublier son statut pour travailler ensemble », prévient-il.

Habités à la transparence

Et de raconter à sa manière la fusion des CCI du Nord-Pas-de-Calais : « On s'est parfois disputé comme des chiens, on s'est écharpé

mais on y est toujours arrivé. » Il précise : « Il y avait un complexe des autres chambres vis-à-vis de Grand Lille et de sa supposée arrogance. Mais lorsque Philippe Vasseur (Ndlr : ministre de l'agriculture de 1995 à 1997) est devenu président

de la CCIR Nord-Pas-de-Calais en 2010, il avait une aura exceptionnelle qui a permis de dépasser les particularismes. »

La fusion a été votée en 2014 « à l'unanimité dans le Grand Lille, un peu moins bien dans l'Artois, bien dans le Hainaut », rappelle-t-il comme d'un lointain souvenir.

Et les trois CCI picardes dans cet ensemble rassemblé ? « Ni les Picards ni les Nordistes n'étaient volontaires pour cette fusion. On a eu plusieurs réunions, ça a flotté pendant six mois, on nous parlait de la structure, des postes. Comme ça n'avancait pas, en novembre dernier, Philippe Vasseur m'a désigné avec Jacky Lebrun pour faire avancer les choses. On a eu un premier séminaire de trois heures à Amiens, où j'ai proposé de travailler sur dix thématiques, ce que nous faisons actuellement. »

Comment se passent ces rencontres ? Quel est l'état d'esprit ? « Dans le Nord-Pas-de-Calais, nous sommes habitués à la transparence entre nous et avec nos partenaires institutionnels », précise-t-il d'emblée, n'imaginant pas qu'il puisse en être autrement ailleurs.

Renforcer les points forts de chacun

Et de détailler : « L'idée, c'est de renforcer les points forts de chacun là où chacun faisait un peu de tout. Chez nous, Lille est tête de file pour le transport fluvial ; Calais pour le transport maritime ; Arras pour la logistique et les réseaux d'entreprise ; Valenciennes pour l'enseignement numérique et le ferroviaire. Le Touquet pour le tourisme. Chez vous, l'Oise a des références en matière de tourisme avec Chantilly, de gestion des aéroports avec Beauvais. Amiens

La valse des locaux

La future CCI Hauts-de-France aura son siège dans le centre d'affaires Eurallille. En revanche, les locaux historiques de la CCI Grand-Lille, le Palais de la Bourse, font actuellement l'objet d'une restructuration. Des boutiques de luxe y ouvriront, le grand hall majestueux ainsi que le bureau prestigieux du président seront loués pour des événements « ce qui générera environ 1,2 M € de loyers par an », explique Philippe Hourdain. Ailleurs, les locaux des CCI locales ont été vendus, requalifiés ou loués à la suite de débats parfois difficiles. À Amiens, l'hôtel Bouctot-Vagniez, classé monument historique, et les locaux de la CCIR rue des Otages, sont actuellement en vente.



« Nous avons le devoir de nous entendre et d'oublier nos différents statuts »

Philippe Hourdain, CCI Grand Lille

a de fortes compétences en matière de réalisation des parcs d'activités même si nous avons une expertise plus aboutie sur les parcs de la troisième révolution industrielle. Il faut trouver des synergies. »

En revanche, il précise : « Si nous travaillons bien avec les Picards, d'ici le 1^{er} janvier, nous aurons préparé la gouvernance, le bureau, les premières orientations et nous pourrions nous mettre au travail. Nous avons le devoir de bien nous entendre. Je propose également de travailler dès maintenant avec les futurs présidents des CCI territoriales. Dans l'Oise, c'est facile puisque le sortant sera le futur président. À Amiens, ce serait bien d'y parvenir. »

Se verrait-il travailler déjà avec Fanny Ruin, vers qui beaucoup de regards convergent dans le ressort de la CCI d'Amiens même si aucun consensus ne s'est encore dégagé ? « Je ne veux surtout pas me mêler des affaires internes d'un territoire qui n'est pas le mien », prévient-il. Avant d'ajouter. « J'avoue qu'une féminisation et un rajeunissement, ne nous feraient pas de mal. »

En attendant, la CCIR du Nord-Pas-de-Calais signé le 23 juin avec Xavier Bertrand, une convention qui fixe ses relations avec la région Hauts-de-France. Là aussi une différence majeure : de longue date la CCIR du Nord-Pas-de-Calais travaille main dans la main avec la région ; ce qui était loin d'être le cas en Picardie.